

**LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE****Accueil du public**

à Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel
Bureaux au 3^e étage
Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41 (sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

Secteur ouest : C. Dorofieff : 03 87 66 12 49
Secteur sud est : N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

L. Soucat : 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

N. Ors : 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :**Juridique, aménagement :**

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Elevage bovins lait et viande, ovins :

Tél. 03 87 66 12 46

Identification bovins, ovins, caprins :

A. Broquard : 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boues/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boues :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Service régional Form'agir :**Formation :**

Tél. 03 83 93 34 93

formation@grandest.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 0 800 67 00 68

apprentissage@grandest.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture
www.moselle.chambre-agriculture.fr
www.lorraine.mesparcelles.fr

Comité de rédaction du 09/10/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur ; A. Gresset, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, I. Robillard, A. Touchot.

Bon cru pour les conversions

Le 24 septembre l'équipe bio de la Chambre d'agriculture était chez Alexis Jacquemin à Malaucourt-sur-Seille pour faire le bilan 2017 : encore un bon cru pour les conversions malgré des aides retardées.

Après la réunion de l'équipe bio en matinée, l'après-midi était consacrée à la réunion annuelle du comité de pilotage de la convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour 2016 -2018. La journée s'est terminée par la visite de la brasserie Malacuria.

Une équipe bio 2.0

Comme les exploitants, l'équipe bio de la Chambre d'agriculture s'est adaptée à l'évolution des systèmes et des demandes de conversion. Cela s'est traduit concrètement cette année par un renforcement de notre équipe sur la partie agronomie et élevage. Aujourd'hui, l'équipe bio est composée de neuf collaborateurs qui consacrent une partie de leur temps à accompagner les exploitants bio en place mais également ceux qui s'interrogent sur une éventuelle évolution de leur système vers un mode de production biologique.

Un partenariat historique avec l'AERM

L'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Chambre d'agriculture de la Moselle collaborent depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre des différents plans ambitions bio initiés par les pouvoirs publics. Dans le cadre de la convention de partenariat en cours, sur la période 2016-2018, entre ces deux organismes, le comité de pilotage se réunit une fois par an. À cette occasion et pour la première fois, la réunion a été délocalisée sur une exploitation de grandes cultures bio mosellane avec un atelier de diversification brassicole.

La réunion a permis de montrer l'évolution des systèmes bio avec des conversions sur des zones à enjeux «eau» mais aussi d'évoquer les principaux freins à la conversion (incertitude sur les aides, développement des filières, évolution des marchés).

Une conversion bio réussie : le GAEC des Ensanges à Malaucourt s/Seille

Alexis Jacquemin est un jeune agriculteur installé depuis 2015



De g. à d. : Anaïs Dudas (agronomie), Nathalie Benoit (économie), Jessica Thoni (bovins lait), Céline Zanetti (bovins viande), Natacha Ors (accueil), Pierre Dollé (agronomie), Olivier Bohn (coordinateur de l'équipe et conseiller économie), Christelle Vaillant (ovins), Alice Albert (environnement).

avec son père Pascal sur le GAEC des Ensanges, exploitation de grandes cultures avec 180 ha certifiés en bio depuis 2016. Il est également associé avec son père dans la microbrasserie Malacuria (pour en savoir plus sur la microbrasserie : www.malacuria.com). Les associés ont pu compter sur l'ensemble des services de la Chambre d'agriculture pour être bien accompagnés, de l'audit de conversion bio de l'exploitation, à la constitution juridique de la microbrasserie en passant par l'installation d'Alexis. Seuls bémols des aides qui arrivent avec beaucoup de retard et pas toujours au niveau espéré...

Bilan

Cette journée riche en échanges a permis de tirer un premier bilan encourageant sur la période 2016 à 2018 tout en précisant les pistes d'amélioration et d'évolu-

tion pour la prochaine convention de partenariat sur la période 2019 à 2021.

L'équipe bio se tient à votre disposition si vous souhaitez mener une réflexion sur l'évolution de votre système vers un mode de production bio

(point info conversion, visites d'exploitation dans le cadre du mois de la bio, formation à la découverte de l'AB en Moselle, audits et études de projets bio).

Olivier BOHN,
coordinateur bio



Réunion du Copil.

Formation
«Découvrir l'agriculture biologique : enjeux et faisabilité»

Les 4 et 11 décembre à Morhange

Plus d'information sur
www.grandest.chambre-agriculture.fr
ou formation@grandest.chambagri.fr

En novembre, ne manquez pas le Mois de la bio : un mois de rendez-vous pour découvrir toutes les facettes de l'agriculture biologique Programme sur <https://mois-de-la-bio.webnode.fr/rendezvous/>

Chambre d'agriculture de la Moselle
Point Info Bio : 03 87 66 04 41
natacha.ors@moselle.chambagri.fr

Quelques chiffres de la bio en Moselle depuis le 1^{er} janvier 2015

+ 192 personnes passées par le Point Info Conversion Bio

+ 120 exploitations en production bio (+ 11.000 ha)

+ 1.500 VL, soit 10 millions de litres de lait

+ 1.000 vaches allaitantes

2 exploitants sur 3 ont réalisé un audit avec l'équipe bio de la Chambre d'agriculture de la Moselle.

Aujourd'hui la Moselle possède 245 exploitations (en AB ou en conversion) qui représentent un peu plus de 7 % de la SAU du département.